

09/06/2026

Sofia Fernandes,
Directrice adjointe de
l'Institut Jacques Delors

BLOG POST

L'Économie circulaire : levier stratégique pour la souveraineté industrielle européenne



Le 20 mai dernier, la Macif et l'Institut Jacques Delors ont organisé une conférence qui a réuni trois intervenants de premier plan autour des enjeux de l'Économie circulaire comme levier de souveraineté industrielle, de décarbonation et de revitalisation des territoires : **Emmanuelle Ledoux**, Directrice générale de l'Institut National de l'Économie circulaire (INEC), **Emmanuel Chaponnière**, Chef de la division Économie circulaire à la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et **Yann Arnaud**, Directeur métier IARD à la Macif.

Le débat, introduit par **Jean-Louis Grosse-Delasalle**, Président de la Macif, et animé par **Sofia Fernandes**, Directrice adjointe de l'Institut Jacques Delors, a permis de mettre en lumière différents enjeux liés au développement de l'Économie circulaire résumés après.

I • L'Économie circulaire : de la transition écologique aux enjeux de souveraineté et de compétitivité

Longtemps cantonnée au champ environnemental, l'Économie circulaire est désormais perçue comme une question de **sécurité économique**, de **résilience industrielle** et de **compétitivité**. L'Europe a pris conscience de sa forte dépendance aux ressources importées - matières premières, matériaux critiques, énergie - dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques et la volatilité des chaînes d'approvisionnement.

Chaque soubresaut géopolitique - restrictions chinoises sur les minerais critiques, tensions autour du Groenland ou des ressources ukrainiennes - illustre concrètement cet enjeu.

Dans ce contexte, l'Économie circulaire apparaît comme un outil de sécurisation des ressources. En favorisant le réemploi, la réparation, le recyclage et la réincorporation de matières secondaires dans les processus industriels, elle permet de **réduire la dépendance aux importations** tout en limitant l'exposition aux fluctuations des marchés mondiaux. Certains secteurs sont particulièrement exposés aux tensions sur les matières premières ou aux enjeux de décarbonation, tels que l'automobile, la construction, les batteries, le textile ou les équipements électroniques.

Les intervenants ont insisté sur le fait que la compétitivité ne peut plus être pensée uniquement sous l'angle du coût de production. La capacité à préserver les ressources, à prolonger la durée de vie des produits et à sécuriser l'accès aux matières devient un facteur stratégique de performance économique. Les rapports d'Enrico Letta et Mario Draghi, respectivement sur le marché unique et la compétitivité de l'économie européenne, ont d'ailleurs tous deux insisté sur l'impératif de circularité pour une économie non seulement plus durable mais aussi plus compétitive.

Les intervenants ont souligné que, si le narratif est aujourd'hui bien ancré, le principal défi réside désormais dans **sa mise en œuvre concrète**.

II • L'action européenne : avancées et limites

Depuis les années 1970, l'Union européenne a progressivement construit un cadre législatif autour de l'Économie circulaire. En 2015, un premier plan d'action a été publié avec une cinquantaine de mesures, toutes mises en œuvre. En 2020, dans le cadre du **Pacte vert**, un second plan a introduit notamment des réglementations sur l'éco-conception, le droit à la réparation, des objectifs de recyclage et de réemploi. L'action européenne ne se limite cependant pas à la réglementation, elle s'articule autour de quatre axes : **législation, financements, coordination entre acteurs et suivi des indicateurs**.

En France, ces priorités se sont traduites par la loi sur la transition énergétique de 2015, la feuille de route sur l'Économie circulaire de 2019 et la **loi AGE3** de 2020 (loi anti-gaspillage pour une Économie circulaire), qui a notamment fixé l'objectif de zéro emballage plastique à usage unique d'ici 2040, imposé la vaisselle réutilisable dans la restauration rapide et créé un bonus réparation.

Malgré ces avancées, le taux de circularité de l'économie européenne n'atteint que **12 % en 2024** pour un objectif de **24 % en 2030**. Le futur **Circular Economy Act** - loi européenne pour l'Économie circulaire -, attendu dans les mois à venir, devra créer un véritable marché unique des déchets et des matières premières secondaires, imposer des obligations de réincorporation de matières recyclées et orienter la commande publique vers des produits circulaires.

III • Les défis économiques : financement, modèles et passage à l'échelle

A • Un déficit d'investissement structurel

L'Économie circulaire nécessite d'abord **beaucoup d'infrastructures** : collecte, tri, recyclage, reconditionnement. Si l'Europe de l'Ouest est relativement bien équipée, 50 à 60 % des déchets partent encore en décharge sans tri en Europe de l'Est.

Une étude conjointe de la Commission européenne et de la BEI évalue les investissements annuels actuels en Économie circulaire à environ 120 milliards d'euros, dont 93 % proviennent du secteur privé et seulement 7% du secteur public. Pourtant, pour respecter l'ensemble des directives existantes d'ici 2040, le déficit d'investissement est estimé à 82 milliards d'euros par an, concentré pour moitié dans quelques secteurs : la construction (18 Md€), les véhicules et batteries (10-12 Md€), les déchets électroniques et le textile.

La BEI, qui se positionne comme « la Banque du climat », a contribué à hauteur de 6 milliards d'euros sur les cinq à six dernières années dans l'Économie circulaire - soit environ 1 % de son volume annuel. Le Groupe BEI mobilise une gamme complète d'outils pour financer l'Économie circulaire : des prêts directs et intermédiés, complétés par des financements structurés de type projet finance pour les infrastructures. Elle utilise aussi des instruments de partage de risque (garanties, dette de croissance) pour soutenir des projets innovants ou non matures. En parallèle, via le Fonds européen d'investissement (FEI), elle investit en capital (VC/PE) pour appuyer les startups et scale-ups circulaires. Enfin, des mécanismes de blending (subventions + prêts) et de conseil permettent d'améliorer la bancabilité et de structurer les projets.

B • Le problème fondamental : des matières secondaires non compétitives

Le principal obstacle économique est simple : les **matières premières secondaires** sont généralement plus chères que les matières premières vierges, car l'économie linéaire ne prend pas en compte ses externalités négatives. Deux exemples l'illustrent concrètement. **Le recyclage plastique** : des quotas d'incorporation ont stimulé l'industrie européenne, puis des producteurs chinois ont commencé à exporter du plastique recyclé vers l'Europe, fragilisant les acteurs qui avaient investi. **Le recyclage textile** : la technologie fibre-à-fibre existe, mais produit une fibre six fois plus chère que la matière vierge, sans acheteurs.

La dynamique économique du secteur du recyclage chimique du plastique (la BEI finance des opérations dans ce secteur) est éclairante : si le pétrole est bas, le plastique vierge devient moins cher et le recyclé perd en compétitivité ; si le pétrole est élevé, l'Économie circulaire devient plus attractive et les projets gagnent en rentabilité. Cela illustre la nécessité d'une régulation imposant un **contenu minimum en plastique recyclé** dans les produits, pour créer un marché stable et des plans d'affaires solides.

C • La commande publique : un levier sous-utilisé

Représentant 10 à 15 % du PIB, la commande publique constitue le levier le plus direct pour accélérer la transition circulaire. Pourtant, les obligations existantes en la matière sont dépourvues de sanctions, ce qui les rend largement inopérantes. Il est indispensable d'intégrer des critères de **préférence géographique** et européenne dans les marchés publics. Des résistances fortes se mettent déjà en place au niveau européen sur ces questions, et il faudra que tous les acteurs économiques se mobilisent pour ne pas reculer.

IV • La réparation et le réemploi : les assureurs comme acteurs de la circularité

A • Le rôle stratégique des assureurs

Les assureurs occupent une position singulière dans l'Économie circulaire : leur métier consiste notamment à réparer des objets cassés, et ils ont un **intérêt financier direct** à privilégier la réparation sur le remplacement.

La Macif gère 2 millions de sinistres par an, sur chacun desquels un choix existe entre la pose d'une pièce neuve ou d'une pièce de réemploi. Dans ce contexte, il a été souligné que les assureurs sont peut-être les seuls grands acteurs économiques ayant un intérêt à court terme dans la réparation et la lutte contre le jetable, constituant ainsi un contre-pouvoir réel face aux constructeurs automobiles.

Le modèle mutualiste de la Macif renforce encore ce rôle : sans actionnaire à rémunérer, elle peut accepter une rentabilité tangente à court terme si cela a du sens socialement, et jouer un rôle de catalyseur dans la construction de modèles circulaires encore fragiles.

B • Le secteur automobile : un cas d'école

Le parc automobile français affiche un âge moyen de **12 ans**, ce qui rend absurde le remplacement systématique par des pièces neuves. La hausse de 85 % en dix ans du prix des pièces neuves imposée par les constructeurs a paradoxalement rendu les pièces de réemploi beaucoup plus compétitives. La **bataille de la conviction** est gagnée auprès des assurés ; le maillon clé à mobiliser est désormais le réparateur, dont la logique naturelle penche vers la pièce neuve standardisée, plus simple logistiquement.

Les données et les technologies numériques jouent un rôle décisif dans cette transformation. Si la Macif peut signaler à un Centre de Véhicules Hors d'Usage (CVHU) qu'elle a acheté 50 000 pièces d'un certain type l'année précédente, le recycleur comprend immédiatement l'existence d'un marché et démonte plutôt que de broyer. **L'intelligence artificielle** appliquée à l'analyse d'images permet d'identifier, caractériser et matcher les pièces disponibles avec les besoins des réparateurs à une échelle industrielle - ce qui relevait hier de l'artisanat.

Un signal d'alarme a été lancé concernant les nouvelles technologies de fabrication : le **gigacasting** (moulage de parties entières de carrosserie d'un seul tenant), développé notamment par Tesla, permet de réduire les coûts de production mais rend les véhicules quasiment irréparables au moindre choc. L'Europe doit affirmer que son modèle industriel intègre les **impératifs de réparabilité dès la conception**.

V • Dimension territoriale : emplois, filières et revitalisation locale

A • Des emplois non délocalisables

L'Économie circulaire porte une **promesse territoriale** forte : la relocalisation des activités de réparation, de collecte, de reconditionnement et de recyclage peut créer des emplois industriels ancrés dans les territoires, difficilement délocalisables.

Ces nouveaux métiers exigent souvent des compétences techniques élevées, notamment dans les domaines liés aux batteries, à l'électronique ou aux équipements complexes. Ils constituent donc un levier potentiel de réindustrialisation et de montée en qualification de la main-d'œuvre.

Réparer une batterie de véhicule électrique n'est pas un travail sans qualification : cela exige de la technicité, des outils spécifiques et une formation dédiée. C'est en ce sens que la Macif investit dans des structures comme **Revolte** (réparation et formation aux nouvelles compétences de la mobilité électrique).

La transition circulaire transformera profondément certains métiers tout en en créant de nouveaux. Sans politique ambitieuse de développement des compétences, le risque est de voir apparaître des pénuries de main-d'œuvre qualifiée qui ralentiraient la dynamique de transformation.

B • Les tensions dans la chaîne de valeur

La transition circulaire crée de la valeur dans certains maillons, mais en détruira dans d'autres. L'Économie circulaire ne produit pas uniquement des gagnants. Chaque nouveau modèle peut déplacer la valeur économique et fragiliser certains acteurs existants. Les débats ont montré que la réussite de cette transition suppose une approche systémique prenant en compte l'ensemble de la **chaîne de valeur** : producteurs, réparateurs, recycleurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités et consommateurs.

Le cas des batteries illustre également le risque de perdre la valeur au profit de concurrents mieux intégrés : faute de filière de reprise locale, la « masse noire » issue des batteries usagées part entièrement en Chine pour y être retraitée, dans des usines de recyclage situées à proximité immédiate des usines de production - une circularité ultra-intégrée que l'Europe peine encore à construire.

VI • Conclusion : le besoin d'un récit collectif

Au-delà des outils réglementaires et financiers, les intervenants ont souligné la nécessité d'un **récit politique et sociétal** plus convaincant. Réindustrialiser localement implique l'acceptation d'infrastructures nouvelles, de changements dans les modes de consommation et parfois de coûts plus élevés à court terme. L'Économie circulaire pose donc des questions fondamentales sur le niveau de consommation, l'usage des ressources et le modèle de développement souhaité pour les décennies à venir.

Les échanges ont fait apparaître un consensus fort : l'Économie circulaire constitue désormais bien davantage qu'une politique environnementale. Elle est devenue un **enjeu de souveraineté, de compétitivité, de résilience territoriale et de cohésion sociale**. Sa réussite dépendra toutefois de plusieurs conditions : un cadre réglementaire européen ambitieux, des investissements massifs, une commande publique exemplaire, le développement de filières industrielles complètes, une montée en compétences des travailleurs et une évolution des comportements de consommation.